



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 mai 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 Septembre 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 Octobre 1997

**Réalisation du film 'TARZA KEURVA' - Participation de la Ville de
Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Hervé LAMPIN.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Guy-Marie GUERET

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 1998

Direction du Secrétariat Général

Réalisation du film 'TARZA KEURVA' - Participation de la Ville de Niort

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Un professionnel niortais du cinéma, M. Antoine VIOLETTE, a réalisé un court-métrage intitulé "TARZA KEURVA" consacré au problème de la toxicomanie chez les jeunes.

Ce film essentiellement tourné à Niort aborde ce problème avec lucidité et constitue à coup sûr un support particulièrement adapté à la communication et à la sensibilisation du problème sur la toxicomanie.

Le concours apporté par le Ministère de la Santé et le Centre National du Cinéma, ainsi que par Canal +, est à cet égard particulièrement significatif de la qualité de cette oeuvre et de sa large diffusion à venir tant en France qu'à l'Etranger.

Il nous est apparu particulièrement opportun d'apporter le soutien financier du Conseil Municipal par le biais d'un achat de droits d'exploitation permettant une utilisation non commerciale de ce film à des fins d'information du grand public (selon les modalités décrites dans le projet de convention ci-joint).

Ce partenariat inédit aura de plus une résonance médiatique importante de nature à valoriser l'image dynamique de la Ville de Niort et la volonté de son Conseil Municipal de traiter d'un des problèmes majeurs de la jeunesse actuelle à travers l'oeuvre d'un créateur local.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à signer le projet de contrat de cession de droits d'exploitation ci-joint.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)